

▶ TU AS DE 16 À 25 ANS ?

▶ L'ANIMATION T'INTÉRESSE ?

PAISSE TON

B a F a

Formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

CLERMONT L'HÉRAULT **Institut Marie Sagnier** (anciennement Lycée Cep d'Or)

Du **30 avril au 7 mai 2023**

Dossier de candidature à télécharger sur www.cc-clermontais.fr (rubrique Jeunesse)
et à retourner avant le **27 mars 2023** à *Espace Jeunesse, place Jean-Jaurès,*
34 800 Clermont l'Hérault

Plus d'infos 04 67 88 22 24
e.dombres@cc-clermontais.fr

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Communauté de communes du Clermontais aide les 16/25 ans à « passer le BAFA » en organisant une nouvelle session de formation sur le Clermontais. Cette formation pouvant accueillir 21 stagiaires est assurée par l'Institut de formation, d'animation et de conseil (IFAC)

Pour faciliter son accès au plus grand nombre, la Communauté de communes du Clermontais cofinance les stagiaires sous certaines conditions.

Le déroulement de la formation BAFA

	1 ^{er} stage	2 ^e stage	3 ^e stage
Type de stage	Théorique Permet d'acquérir les éléments fondamentaux pour devenir animateur. À l'issue de la session et après validation tu es considéré comme animateur stagiaire.	Pratique Permet de mettre en pratique les acquis théoriques.	Approfondissement ou qualification Approfondissement : permet de compléter et d'analyser les acquis de la formation sur une thématique Qualification : permet d'acquérir des compétences techniques et pédagogiques dans un domaine spécialisé.
Durée	8 jours	19 jours pour les candidats retenus pour le cofinancement de la CCC <i>En deux périodes distinctes maximum</i>	6 jours
Période	du 30 avril au 7 mai 2023	Vacances d'été 2023	Vacances de Noël 2023, du 26 au 31 décembre 2023
Lieu	L'Institut Marie Sagnier, av. de la piscine, Clermont l'Hérault	Dans un des pôles de la Communautés de communes du Clermontais	L'Institut Marie Sagnier, av. de la piscine, Clermont l'Hérault
Coût sans le soutien financier de la CCC (voir conditions)	365 € en externat		320 €
Coût avec le soutien financier de la CCC (voir conditions)	270 € en externat		0 €

Conditions d'admission à la formation et modalités de sélection des stagiaires pour la prise en charge financière :

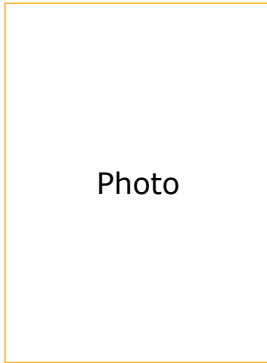
- Avoir 16 ans révolus la veille du début de la formation,
- Être très motivé
- Être résident sur le territoire de la Communauté de communes du Clermontais

1 > Déposer un dossier de candidature **au plus tard le 27 mars 2023** à l'Espace Jeunesse, place Jean-Jaurès, 34 800 Clermont l'Hérault.

2 > Si le dossier de candidature est retenu, le futur stagiaire recevra de la part de l'organisme de formation une lettre de confirmation pour sa participation à la formation.

3 > Si le dossier de candidature est retenu ainsi que la prise en charge financière de la Communauté de communes du Clermontais, le futur stagiaire recevra une lettre de confirmation de la Communauté de communes du Clermontais ainsi qu'une convention, fixant les obligations de chaque partie, à retourner signée.

Fiche d'inscription (à remplir obligatoirement)



Nom :

Prénom :

Date de naissance : __/__/____/ Lieu :

Adresse :

Tél : __/__/____/____/

Mail :

Demande de prise en charge financière : OUI NON

Ton parcours :

Cursus scolaire :

Établissement scolaire :

Stages :

Emplois (job d'été, baby-sitting...) :

Vie associative (clubs sportifs, école de musique) :

Compétences particulières et qualités :

Centres d'intérêt :

Autre :

Tes motivations :

Pourquoi veux-tu devenir animateur ? :

Pour toi, quel est le rôle d'un animateur ? :

Pour toi, quelles qualités doit avoir un animateur ? :

As-tu des idées, des projets qui concernent les jeunes du Clermontais ? :

Si mon dossier est retenu pour le dispositif d'aide à la formation BAFA, je m'engage à suivre le cycle de formation complet et à participer aux projets des accueils de loisirs de la Communauté de communes du Clermontais.

Date : __/__/____/

Signature (des parents si le candidat est mineur)

Informations pratiques

Pièces à fournir :

- Lettre de motivation
- Photocopie de la carte d'identité
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Attestation de domicile, pour les candidats qui sollicitent la prise en charge financière de la Communauté de communes du Clermontais

1 > Déposer un dossier de candidature **au plus tard le 27 mars 2023** à l'Espace Jeunesse, place Jean-Jaurès, 34 800 Clermont l'Hérault.

2 > Si le dossier de candidature est retenu, le futur stagiaire recevra de l'organisme de formation une lettre de confirmation pour sa participation à la formation.

3 > Si le dossier de candidature est retenu ainsi que la prise en charge financière de la Communauté de communes du Clermontais, le futur stagiaire recevra une lettre de confirmation de la Communauté de communes du Clermontais ainsi qu'une convention, fixant les obligations de chaque partie, à retourner signée.

Contact :

Emilie Dombres
Espace Jeunesse
Place Jean Jaurès
34800 CLERMONT L'HÉRAULT
04 67 88 22 24
e.dombres@cc-clermontais.fr

